

6.2 Éducation en Europe

Les gouvernements de l'Union européenne (UE) se sont entendus au sommet de Lisbonne de 2000 pour promouvoir une société et une économie accordant un rôle croissant au développement des connaissances. Sept questions prioritaires à l'horizon 2020 font l'objet d'objectifs chiffrés ; deux d'entre elles sont également des « grands objectifs » d'Europe 2020, stratégie de croissance sur dix ans de l'UE.

Le développement de l'enseignement supérieur est l'un de ces « grands objectifs ». Ainsi, à l'horizon 2020, 40 % des personnes âgées de 30 à 34 ans devraient avoir terminé avec succès des études supérieures dans l'ensemble de l'Union. En 2016, cette part se situe à 39,1 % dans l'UE. Comme la France, deux tiers des pays ont déjà atteint la cible. La France s'est cependant fixée un objectif plus ambitieux pour 2020 (50 %), qu'elle n'a pas encore atteint : en 2016, son taux est de 43,6 % et il stagne depuis la fin des années 2000.

Le deuxième « grand objectif » d'Europe 2020 concernant l'éducation est de faire passer la proportion de jeunes « **sortants précoces** » sous le seuil de 10 %. En 2016, cette proportion est de 10,7 % dans l'UE. Plus de quinze pays ont déjà atteint la cible, au premier rang desquels la Lituanie, la Slovaquie, la Pologne et le Luxembourg (moins de 6 %). En revanche, Malte, l'Espagne et la Roumanie en sont très éloignées (entre 18 % et 20 % de sortants précoces). En France, ce taux est de 8,8 %.

Troisième objectif : développer la formation tout au long de la vie. En 2020, au moins 15 % des adultes âgés de 25 à 64 ans devraient avoir suivi un cours ou une formation dans les quatre semaines précédant l'enquête, que ce soit dans

un établissement d'enseignement ou en dehors de celui-ci (entreprises, collectivités territoriales, etc.). En 2016, cette proportion est de 10,8 % au sein de l'UE et s'élève à 18,8 % en France. Elle est supérieure à 25 % dans les pays scandinaves et, *a contrario*, inférieure ou égale à 3 % en Roumanie, Bulgarie, Slovaquie et Croatie.

Un autre objectif de l'UE est de ramener en dessous de 15 % en 2020 la proportion d'adolescents ayant des faibles **compétences « de base » en lecture**. En France, cette proportion est de 21,5 % en 2015. Le Danemark, l'Estonie, la Finlande, l'Irlande et la Pologne remplissent cet objectif. Les marges de progrès sont particulièrement importantes pour la Bulgarie, Chypre, Malte, la Roumanie et la Slovaquie.

À l'horizon 2020, l'enseignement préélémentaire devrait être développé de façon que 95 % des enfants soient scolarisés de l'âge de 4 ans à celui de l'obligation scolaire. En France, ce sont aujourd'hui 100 % des enfants qui sont dans ce cas. En 2015, l'objectif européen est déjà atteint par la moitié des pays. Les proportions les plus faibles s'observent en Croatie (73,8 %), en Slovaquie (78,4 %) et en Grèce (79,6 %).

L'employabilité est un nouvel objectif assigné en 2012. L'UE vise, en 2020, un taux d'emploi de 82 % des diplômés des enseignements supérieur ou secondaire dans les trois ans suivant l'obtention du diplôme. En 2016, onze pays ont déjà atteint la cible, notamment Malte, l'Allemagne et les Pays-Bas où ce taux dépasse 90 %. La France occupe la vingt-quatrième position avec une employabilité de 71,7 %.

Enfin, le septième objectif, sur la mobilité des étudiants entre pays de l'UE, n'est pas encore mesurable. ■

Définitions

Les **sortants précoces** désignent les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne possèdent pas de diplôme de l'enseignement secondaire de second cycle et qui ne sont ni en études ni en formation (formelle ou informelle). Cet indicateur est fragile, sa comparaison entre pays est limitée.

Les **compétences « de base » en lecture** permettent de mettre en relation un texte simple avec des connaissances de la vie courante et sont considérées acquises lorsque le score aux tests de compréhension de l'écrit (*Reading Literacy*) du programme international pour le suivi des acquis des élèves (Pisa), soumis à des jeunes de 15 ans, est d'au moins 407 points dans l'édition 2015 du test.

Pour en savoir plus

- *L'état de l'École*, Depp, édition 2017.
- *Repères et références statistiques sur les enseignements, la formation et la recherche*, Depp, édition 2017 en ligne sur le site www.education.gouv.fr
- *Education and Training Monitor 2015*, European Commission, 2015.
- « Réduire les sorties précoces : un objectif central du programme Éducation et formation 2020 », in *La France dans l'Union européenne*, coll. « Insee Références », édition 2014.

Éducation en Europe 6.2

1. Situation des pays vis-à-vis des objectifs européens de Lisbonne pour 2020 en matière d'éducation et de formation professionnelle

en %

	Diplômés de l'enseignement supérieur 2016	Sorties précoces 2016	Formation tout au long de la vie 2016	Enseignement préélémentaire 2015	Employabilité 2016
Allemagne	33,2	10,2	8,5	97,4	90,2
Autriche	40,1	6,9	14,9	95,0	87,6
Belgique	45,6	8,8	7,0	98,0	81,2
Bulgarie	33,8	13,8	2,2	89,2	72,0
Chypre	53,4	7,7	6,9	89,6	73,3
Croatie	29,5	2,8 ²	3,0	73,8	72,5
Danemark	47,7 ¹	7,2 ¹	27,7 ¹	98,5	83,9 ¹
Espagne	40,1	19,0	9,4	97,7	68,0
Estonie	45,4	10,9	15,7	91,6	77,1
Finlande	46,1	7,9	26,4	83,6	77,4
France	43,6	8,8	18,8	100,0	71,7
Grèce	42,7	6,2	4,0	79,6	49,2
Hongrie	33,0	12,4	6,3	95,3	85,0
Irlande	52,9	6,3	6,4	92,7	79,5
Italie	26,2	13,8	8,3	96,2	52,9
Lettonie	42,8	10,0	7,3	95,0	81,4
Lituanie	58,7	4,8	6,0	90,8	82,4
Luxembourg	54,6 ²	5,5	16,8	96,6	85,4
Malte	29,8	19,6	7,5	100,0	96,6
Pays-Bas	45,7	8,0	18,8	97,6	90,1
Pologne	44,6	5,2	3,7	90,1	80,2
Portugal	34,6	14,0	9,6	93,6	73,8
République tchèque	32,8	6,6	8,8	88,0	86,7
Roumanie	25,6	18,5	1,2	87,6	69,3
Royaume-Uni	48,1	11,2	14,4	100,0	84,4
Slovaquie	31,5	7,4	2,9	78,4	79,6
Slovénie	44,2	4,9	11,6	90,5	76,7
Suède	51,0	7,4	29,6	95,0	86,7
UE	39,1	10,7	10,8	94,8³	78,2
Objectif 2020	40,0	10,0	15,0	95,0	82,0

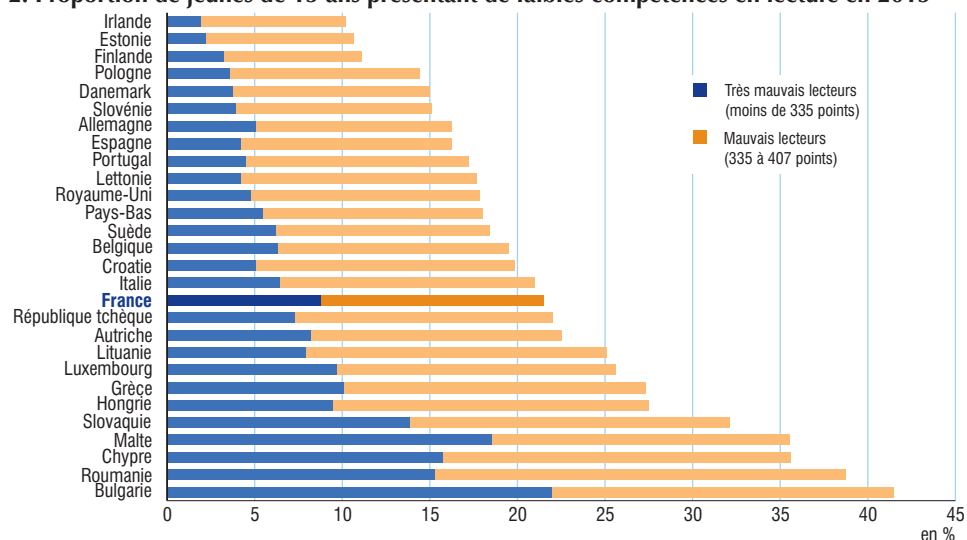
1. Rupture de série.

2. Peu fiable.

3. Estimation.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les Forces de travail et bases de données sur les statistiques scolaires.

2. Proportion de jeunes de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture en 2015



Lecture : en France, selon les tests de compréhension de l'écrit de l'enquête PISA de 2015, 8,8 % des élèves de 15 ans sont de très mauvais lecteurs (moins de 335 points), 12,7 % sont de mauvais lecteurs (entre 335 et 407 points), soit un total de 21,5 % d'élèves de 15 ans présentant de faibles compétences en lecture.

Sources : MEN-MESRI-DEPP ; OCDE, données du programme international pour le suivi des acquis des élèves (PISA).